

AVRIL 2025 #382

Cholet mag

À LA UNE P. 12

L'assainissement, levier du développement urbain

CHOlet 



ILS FONT CHOlet
Games in Cholet

À LIRE P. 7

**TOUJOURS LÀ
POUR VOUS**
**Stéphane, Contrôleur
assainissement**

À LIRE P. 10

**CHOlet, VILLE
ET AGGLOMÉRATION**
**Cholet et Oldenburg :
40 ans d'amitié**

À LIRE P. 22

Vendredi 7 mars

Nuit de la Soudure

Comme chaque année depuis 2019, douze équipes de carnavaliers se sont activées pour donner corps à des sculptures métalliques. Organisée par l'Amicale des carnavaliers, la Nuit de la Soudure met en valeur le talent des carnavaliers. Cette année, les œuvres réalisées sur le thème "La faune et la flore" sont mises aux enchères au profit de l'association choletaise Tisseurs d'histoires, qui a pour but d'offrir le livre de sa vie à des personnes en situation de soins palliatifs.



Dimanche 9 mars

Carnavaliers

C'est la tradition. À un peu plus d'un mois du défilé de jour, les 3 ateliers des carnavaliers ont ouvert leurs portes et dévoilé leurs chars encore en construction. Dans une ambiance festive et bon enfant, les Choletais n'ont pas manqué ce rendez-vous devenu incontournable.



Du 18 au 21 mars

Amitié

40 ans, ça se fête ! Pour célébrer cet anniversaire du jumelage entre Cholet et Oldenburg, une délégation allemande, emmenée par le Maire Jürgen Krogmann, était présente à Cholet. Visites d'équipements structurants (cuisine centrale, Boulodrome), temps d'échanges, cérémonie officielle, exposition... le programme était dense. L'occasion de partager les expériences et renforcer encore plus les relations entre les deux villes.





Chantier Aldi

Le projet de transformation de la friche Simply Market dans le quartier Jean-Monnet est entré dans sa 2^e phase.

La construction du nouveau magasin Aldi a débuté pour une ouverture prévue dans le courant de l'été 2025.

L'opération prévoit 990 m² de surfaces de vente et 80 places de stationnement.

Côté voirie, l'avenue de l'Europe sera également aménagée pour favoriser l'accès au commerce.



Du 14 au 23 mars

Primavera

L'exposition solidaire Primavera a réuni 23 artistes locaux et régionaux dans la galerie du Théâtre Saint-Louis. Parmi eux, Michel Jouët a exposé plusieurs de ses œuvres. Depuis 30 ans, les Lions Clubs poursuivent cet engagement en faveur d'organisations caritatives. Cette année, c'est l'association choletaise Handitou qui en est bénéficiaire.



Éric Chabiron

106^e

CARNAVAL DE CHOLET

2025

JOUR
27
AVRIL



1^{er}
CARNAVAL
DE NUIT
DE FRANCE

NUIT
3
MAI

cholet.fr/carnaval



CHOlet[®]
ville et agglomération

CHOLET
ÉVÉNEMENTS

Direction de la Communication - Cholet, Ville et Agglomération - avril 2025





Dimanche 23 mars

Cholet Agglo Tour

C'est Lukas Kubis (Unibet Tietema Rockets) qui a remporté la course cycliste Cholet Agglo Tour. Le Slovaque est monté sur la première marche du podium, devant deux médaillés olympiques ! Une nouvelle édition orchestrée par Cholet Événements, avec le soutien de Cholet Agglomération et de la Ville de Cholet, de nombreux partenaires et de centaines de bénévoles, indispensables au bon déroulement de cet événement sportif très prisé des amateurs de la petite reine.



Games in Cholet : le jeu dans tous ses états

Après un premier succès en 2023, le Parc Expo de la Meilleraie organise la deuxième édition des Games in Cholet les 3 et 4 mai, en collaboration avec West Coast Arcades.

Flippers, jeux d'arcade, rétrogaming, jeux vidéo, réalité virtuelle, simulateurs, jeux de société, dessins mangas, démonstrations et initiation au sabre laser, zone Lego®, jeux de rôle, conduite de drone, e-sport tennis de table et cosplay... les amateurs de jeu sous toutes ses formes y trouveront à coup sûr leur bonheur.

Une zone exposants et un village créateur permettront la vente d'objets pop-culture. "Nous avons travaillé avec plusieurs

associations et acteurs choletais à la conception d'un rendez-vous incontournable et innovant. C'est aussi une façon d'animer le territoire", se réjouit Michel Champion, Président de Cholet Sports Loisirs, gestionnaire de La Meilleraie.

Lego®, drone et Game Boy géante...

De nombreuses nouveautés viendront enrichir ce rendez-vous, "pour un week-end de jeu encore plus immersif", précise Juliette Merlet, responsable Événementiel du Parc Expo. Des simulateurs grandeur nature, un ring pour des combats de street fighter, une switch et une Game Boy géante se partageront le hall. Les amateurs d'originalité pourront essayer la conduite de drones dans une zone sécurisée. Des parties de jeux de rôles plongeront les visiteurs dans des univers décalés, pour des expériences authentiques. Des démonstrations de Lego® et de jeux de figurines mettront la créativité à l'épreuve.

Jeux en libre accès

Sur une surface de 5 500 m² (soit 1 500 m² de plus qu'en 2023), les jeux et les différentes activités seront en accès libre. Dans cet espace, il y aura également une zone exposants où les visiteurs pourront acheter des livres, des jeux, des objets mangas ou faire confectionner leur costume de cosplay. Un autre espace sera dédié à la restauration avec un bar, des food trucks et des confiseries.

Englobant tout l'univers du jeu, ce week-end comblera les désirs de toutes les générations de "gamers", du jeu vidéo aux jeux de cartes, en passant par le cosplay et la réalité virtuelle. ■



**Infos et
billetterie**

La ville en effervescence

Chaque année, l'esprit de la fête envahit Cholet pour le Carnaval.
Rendez-vous du 13 au 20 avril pour une 105^e édition toujours aussi animée.

Au programme

Samedi 26 avril

Animations musicales

Pour démarrer les festivités de la semaine "Carnaval", des animations musicales sont proposées dans le cœur de ville.

Place Travot et place Rougé // 15h

Journée commerciale

Le cœur de ville devient piéton. Les commerçants des Arcades Rougé et des rues Nationale et Georges-Clemenceau s'associent à l'événement. Stands extérieurs et promos au rendez-vous.

Dimanche 27 avril

Défilé de jour

Chars, groupes, danseurs et fanfares défilent dans les rues, sous une pluie de confettis.

Départ place du 77^e RI (face à la Gare) // 14h30

Arrivée avenue Maudet // 17h30

Mardi 29 avril

Guinguette du Carnaval

Repas et après-midi dansant rythmés par l'orchestre Mickaël Percher.

Salle des Fêtes // à partir de 12h

Sur réservation au 02 41 62 28 09

Mercredi 30 avril

Carnaval des Enfants

Déguisés et maquillés, les enfants défilent dans les rues du centre-ville avant de profiter du concert Radio Boum Boum.

Place Travot // à partir de 14h30

Grand Prix du Carnaval

Course cycliste organisée par l'Union Cycliste Cholet 49.

Départ avenue Manceau // 20h

Samedi 3 mai

Animations musicales

Des animations musicales sont proposées dans le cœur de ville.

Place Travot et place Rougé // 15h

Défilé de nuit

Les chars parés de leurs plus belles lumières font briller les yeux de milliers de spectateurs lors de ce final en apothéose, signature du Carnaval de Cholet, 1^{er} Carnaval de nuit de France !

Départ place du 77^e RI (face à la Gare) // 21h30

Arrivée avenue Maudet // Minuit

Jeudi 15 mai

Carnaval des aînés

À chaque âge son Carnaval ! Nos aînés se retrouveront à la Salle des Fêtes pour visionner sur écran géant le film du défilé de jour. Un spectacle animé par Les Étoiles Lyriques leur sera présenté.

Salle des Fêtes // 14h

Sur réservation au 02 41 62 28 09

Fête Foraine

Pendant toute la durée du Carnaval, la fête foraine prendra place autour de la Salle des Fêtes et sur le parking du Parc de Moine.

Du 26 avril au 4 mai // de 14h à 2h les samedis et de 14h à 23h les autres jours.

Stationnement

À l'approche des défilés de jour et de nuit, soyez vigilants aux panneaux disposés le long du parcours. Ils indiquent les voies concernées par des interdictions de stationnement. Objectif : garantir la sécurité de tous pendant l'événement. Merci de bien les respecter. ■

INFOS
carnaval.cholet.fr



Entre technique et éthique



Le Shorinji Kempo est un art martial japonais d'auto-défense enseigné à Cholet depuis 2007. Le club nous ouvre les portes de son dojo, avenue du Chêne-Rond.

Vêtus d'un dogi blanc, la tenue d'entraînement et d'une ceinture, les kenshis, pratiquants de Shorinji Kempo, s'échauffent avant le début du cours. La séance commence lorsque le professeur "senseï" prend place face à eux. Ce mardi soir ne déroge pas à la règle. "Onegajimasu", après les salutations, **Frédéric Juhel** fondateur du club choletais donne les consignes : "Uchi uke tsuki, parade vers l'intérieur et coup de poing."

Discipline et maîtrise de soi

Le Shorinji Kempo est une discipline sportive qui repose sur deux aspects, "un aspect technique où on apprend à se défendre sur des coups de pied, des coups de poing, des saisies et projections. Il y a aussi un aspect philosophique ou éthique. À chaque entraînement, on discute de comment se comporter sur des choses assez simples et on pratique la méditation assise", développe l'enseignant.

Chaque cours est en trois parties. Dans un premier temps, les kenshis travaillent les mouvements de base, seuls ou avec un partenaire pour maîtriser les fondamentaux, frappes, dégagements ou projections. Puis, vient la partie combat où ils sont équipés de gants et de protections. Chaque individu peut pratiquer selon ses capacités, car l'efficacité du Shorinji Kempo ne repose pas sur la force, mais plutôt sur la connaissance et l'application des techniques qui permettent de se protéger dans toutes les situations grâce à des mouvements doux ou durs. La séance se conclut enfin par de la méditation. Assis en tailleur, face à une représentation de Daruma, considéré comme le premier professeur puisqu'il a introduit les arts de combats et le bouddhisme en Chine (particulièrement dans le temple Shaolin, Shorinji en japonais) dont les préceptes ont inspiré la philosophie de ce sport, les kenshis prononcent à l'unisson une maxime : "Chaque individu est son propre maître, il ne doit puiser sa force qu'en lui-même. Le développement harmonieux du corps et de l'esprit permet d'atteindre la maîtrise de soi." ■



Pour en savoir plus sur cet art martial traditionnel japonais

41^e
CHOLET MONDIAL BASKETBALL

DU 18/04 AU 21/04/2025
PARC DE LA MEILLERAIE - CHOLET

Plus d'infos :

jfcholetmondialbasketball.com

CHOlet ville et agglomération
LAITSECUSIDE
Flouquet
Alouette
INTERSPORT Le sport, le plus près des rencontres
HO FICA
CHOLET MONDIAL BASKETBALL
Intermarché
Bodet



Réunir les générations

Aline Adam, Caroline Lemonnier et Juliette Briand, 3 étudiantes en 2^e année de BUT Carrières Sociales de l'Université de Cholet, mènent un projet d'études répondant à un besoin précis : favoriser le lien social en rapprochant les générations. Au programme : 3 ateliers organisés au sein de la résidence Foch en partenariat avec l'école Emily-Brontë.

D'où vient votre projet ?

Caroline : Dans le cadre de notre deuxième année de formation, nous devons identifier un besoin, concevoir un projet et mettre en place des actions permettant de répondre à notre problématique. Nous sommes parties du constat que certaines personnes âgées peuvent parfois se sentir seules, être isolées dans leur logement, ne pas avoir de visites régulières... Nous sommes toutes les trois proches de nos grands-parents et pour nous le lien social est important. C'est donc tout naturellement que nous avons pensé réaliser un projet intergénérationnel. Nous nous sommes rapprochées de la résidence Foch et de l'école élémentaire Brontë, afin d'organiser des moments de partage entre ces différentes générations.

Concrètement, en quoi ça consiste ?

Aline : 3 ateliers sont prévus sur l'année et nous sommes en charge de l'organisation au sein de la résidence Foch. Le premier était un goûter en décembre où 21 élèves de CM1-CM2 et 15 résidents ont chacun pu se découvrir et commencer à créer des liens. Le deuxième temps fort était un atelier jeux en février. Les règles simplifiées des jeux ont été étudiées en

amont en classe. Le jour J, les deux générations ont ainsi pu partager un moment de jeux et de rires.

Notre troisième et dernière action est un bingo musical qui aura lieu le 20 mai. L'idée est de mélanger la musique et la culture des petits comme des grands.

Quels sont les retours ?

Juliette : Cette initiative a pour but le bien-être des résidents tout en sensibilisant les enfants aux richesses des récits de vies de nos aînés. Ces actions

permettent aux élèves de sortir du cadre scolaire et de développer leur curiosité. Il y a beaucoup de questions pendant les ateliers, de rires, de jeux, le tout dans une bonne ambiance. Ils sont contents de se retrouver d'une séance à l'autre. Les échanges sont authentiques et ça renforce la compréhension mutuelle. Les retours sont très positifs et l'institutrice de Brontë souhaite poursuivre l'expérience. Nous espérons que ces liens perdurent et que cela donne des idées à d'autres structures. ■



Aline Adam, Caroline Lemonnier et Juliette Briand



Stéphane, 52 ans.
Contrôleur Maintenance Réseaux au sein du service Assainissement, direction de l'Environnement.
Au service des Choletais depuis 28 ans.



Mon rôle est de contrôler le bon fonctionnement des réseaux d'assainissement pour garantir un environnement sain.

Stéphane, Contrôleur Maintenance des réseaux d'assainissement

En quoi consiste votre métier ?

Mon métier consiste à surveiller et entretenir les réseaux de collecte des eaux usées et pluviales. De l'autorisation d'urbanisme à la gestion de notre patrimoine, je fais le lien entre la Collectivité, les prestataires, les délégataires et les usagers. Les gens n'ont pas forcément conscience de ce qu'il se passe sous la voirie. Mon rôle est de contrôler le bon fonctionnement des réseaux d'assainissement pour garantir un environnement sain et protéger les rivières, avec le moins de pollution possible.

Comment se déroule une journée type ?

Mes missions sont variées et alternent entre travail de bureau et présence sur le terrain. Tous les matins, je m'occupe des demandes de permis que l'on reçoit du service Urbanisme. Mon rôle est de regarder s'il y a un réseau existant et de donner un avis pour permettre les constructions. Je gère les prestataires et le délégataire qui interviennent sur les réseaux pour l'entretien et la maintenance. En cas de bouchage par exemple, je suis

sur le terrain pour expliquer à l'usager d'où vient le problème. Je vérifie que le délégataire assure correctement ses missions de curages réguliers.

Je veille également à alimenter et tenir à jour les plans de notre patrimoine. Il est nécessaire d'avoir connaissance de notre réseau afin d'assurer son entretien et de pouvoir délivrer les permis de construire.

J'aide mes collègues de l'unité branchements en cas de surcharge pour les conformités de vente. S'il y a des non-conformités, je vais sur le terrain pour éviter les éventuelles incompréhensions et prendre le temps d'expliquer aux usagers ce qu'ils doivent faire. Enfin, je surveille les bassins tampons qui ralentissent l'eau arrivant des lotissements ou des zones industrielles, afin d'éviter les

rejets bruts dans la nature. Fauchage, réparation des grillages, ramassage des déchets, curage des ouvrages... je m'assure de leur bon fonctionnement.

Ce qui vous plaît dans votre métier ?

C'est le relationnel. Que ce soit avec les prestataires, le délégataire ou les usagers, j'aime ce contact. J'aime aussi l'alternance du terrain et du bureau. Mes missions sont très variées et je suis autonome, c'est agréable. ■

L'activité en chiffres

- 17 agents dans le service Assainissement
- 5 M€ investis par an pour le renouvellement des réseaux



L'interview en vidéo



Consultez toutes les offres d'emploi proposées par Cholet Ville et Agglomération





**Nous souhaitons créer
une véritable vitrine
de notre territoire
en plein centre-ville.**



Gilles BOURDOULEIX
Maire de Cholet
Président de Cholet Agglomération
Député honoraire

Le dossier de ce numéro de Cholet mag concerne l'assainissement, un volet parfois méconnu mais primordial pour le développement du territoire. Pouvez-vous nous en dire quelques mots ?

La gestion de l'eau ne se réduit pas seulement à la production d'eau potable. L'assainissement est un autre volet avec la gestion et le traitement des eaux usées. Des infrastructures insuffisantes empêchent la construction de logements et l'implantation d'entreprises. Depuis de nombreuses années, nous avons engagé un vaste programme de travaux. Les Choletais se souviennent des travaux réalisés, en cœur de ville, au carrefour de l'Hôtel de Ville et d'Agglomération, de la rue de l'Abreuvoir et du boulevard Delhumeau-Plessis. En 2025, 11 millions d'euros seront investis pour continuer ce programme ambitieux.

D'importants travaux vont commencer dans le centre-ville, sur le site de l'ancien conservatoire...

Cette friche située en cœur de ville accueillera l'Office de Tourisme à l'automne 2026. Nous souhaitons créer une véritable vitrine de notre territoire en plein centre-ville. Notre territoire est attractif. Le nombre de nouveaux habitants et de touristes, avec le Puy du Fou notamment, est en croissance. Un tel outil est indispensable pour accueillir le plus grand nombre dans les meilleures conditions.

Enfin, la fête sera au rendez-vous en ce mois d'avril avec la semaine du théâtre amateur et le Carnaval...

Le début du printemps et les beaux jours marquent le retour de très beaux rendez-vous populaires et attendus par les Choletais : la Semaine de Cholet et bien entendu le Carnaval.

Au fil des décennies, nous avons porté une attention très particulière au théâtre amateur. La Semaine de Cholet perdure et ravit un public toujours plus conquis. Nous avons la volonté, avec mon collègue Patrick Pelloquet, d'offrir ces parenthèses théâtrales accessibles au plus grand nombre. Enfin, ce mois d'avril se clôturera par une pluie de confettis et de lumières avec notre traditionnel Carnaval. Un grand moment de liesse populaire en perspective ! ■



En 2022, un important chantier de mise en séparatif a été réalisé rue Salbérie.



Gilles BOURDOULEIX
Maire de Cholet
Président de Cholet
Agglomération
Député honoraire

Cholet Agglomération est engagée dans un vaste programme de construction, de mise aux normes des réseaux de collecte et des équipements de traitement des eaux usées. L'enjeu est non seulement de permettre le rejet d'une eau d'excellente qualité dans la Moine, le Thouet, le Layon et dans l'Èvre, cours d'eau qui font la richesse du territoire, mais aussi de favoriser le développement urbain et économique de nos communes. Collectivités, particuliers et entreprises, l'assainissement est l'affaire de tous.

L'assainissement, levier du développement urbain

**En 2025, Cholet Agglomération investit plus de 11 millions d'euros pour l'assainissement !
Un budget conséquent, mais nécessaire pour améliorer la qualité
des masses d'eau et le développement de ses communes.**

Compétence obligatoire de l'Agglomération, l'assainissement demeure une priorité. "L'un des enjeux majeurs est d'améliorer la qualité et la quantité de l'eau des rivières", précise **Olivier Vitré**, Conseiller délégué à l'Assainissement collectif et non collectif. Afin d'offrir une eau de qualité aux habitants, Cholet Agglomération mène une politique volontariste de protection de la ressource des espaces naturels et des cours d'eau. "Chaque année, on investit près de 5 millions d'euros pour le renouvellement des réseaux. On réalise les interventions au fur et à mesure en fonction des priorités", poursuit-il.

L'une des principales problématiques de l'assainissement est la saturation des réseaux amenant aux débordements d'eaux usées dans les rivières. Cela s'explique en cas d'infiltration souterraine, lorsque l'eau des nappes phréatiques pénètre des tuyaux qui ne sont plus étanches, mais aussi en raison de mauvais raccordements d'eaux pluviales.

Des travaux indispensables

On estime que 50 % des réseaux d'assainissement, en partie privée, ne sont pas conformes. Les réseaux dits unitaires (le tout-à-l'égout) collectent à la fois les eaux usées et les eaux pluviales. Pour éviter les débordements potentiels, **Cholet Agglomération entreprend régulièrement des travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement.** L'opération consiste à installer un réseau dédié aux eaux usées qui seront dirigées vers la station d'épuration de proximité, ainsi qu'un réseau collectant l'ensemble des eaux pluviales qui seront quant à elles restituées aux cours d'eau du territoire. Des flux moins denses facilitent

RÉSEAU UNITAIRE



■ Eaux usées
■ Eaux pluviales

RÉSEAU SÉPARATIF



La mise en séparatif consiste à installer un réseau pour les eaux usées et un autre pour les eaux pluviales.

le traitement par les stations d'épuration. De nombreux chantiers de mise en séparatif ont déjà eu lieu à Cholet, à l'exemple du boulevard Delhumeau-Plessis (2023), des rues Jules-Baron (2021), Salbérie (2020) ou encore de la rue de la Somme (travaux en cours). L'objectif est de permettre aux habitants de se raccorder à des réseaux adaptés. Des travaux contraignants mais indispensables pour l'expansion du territoire.

Développer l'urbanisme

"Notre principal objectif à l'heure actuelle est de remédier au blocage de l'urbanisation", confie Olivier Vitré. Actuellement neuf communes sont impactées par des problèmes d'assainissement relevés

par la Direction Départementale des Territoires. Certains réseaux et stations d'épuration ne sont plus adaptés, à l'exemple de ceux de Maulévrier dont les projets de nouveaux lotissements sont au point mort depuis 2017. "Depuis 5 ans, on a changé les réseaux abîmés et on a remplacé les réseaux unitaires par des réseaux séparatifs sur la partie publique pour que chaque maison puisse se connecter aux réseaux adaptés", détaille l'élu. La construction d'une nouvelle station d'épuration va maintenant permettre de reprendre les projets d'aménagement du territoire.



On compte 34 stations d'épuration sur le territoire, comme la station des Cinq-Ponts à Cholet (photo). La prochaine réalisée sera celle de Maulévrier.



Une nouvelle station d'épuration à Maulévrier

Grande part du budget assainissement 2025, une nouvelle station d'épuration prend forme à Maulévrier.

Une marche importante vient d'être franchie pour la commune. La première pierre de sa nouvelle station d'épuration a été posée le 28 mars dernier. L'infrastructure tant attendue est essentielle pour le développement de la commune. Depuis 2017, des projets d'urbanisme sont bloqués par la Direction Départementale des Territoires en charge de mettre en œuvre les politiques d'aménagement et de développement durable des territoires. La raison : des réseaux d'assainissement qui ne sont plus aux normes et une station d'épuration sous-dimensionnée par rapport à la population (3 200 habitants), et sous-équipée pour le traitement. L'ancienne station n'est plus en mesure de restituer une eau propre à la nature. Elle reçoit, notamment, une trop grande quantité d'eau pluviale.

5 300 équivalents habitants

Cholet Agglomération a donc amorcé en plus de la réfection des réseaux d'assainissement de la ville, la construction d'une nouvelle station d'épuration.

Le futur équipement situé chemin des Gâts, aura une capacité de 5 300 équivalents habitants, contre 4 000 pour les deux actuelles. Il fusionnera le site du bourg et la station Saint-Joseph où sont traitées les eaux des entreprises de la zone d'activité économique. Le chantier se déroulera en deux phases. La station du centre-ville sera mise en service d'ici la fin de l'année, et le raccordement des effluents depuis le secteur Saint-Joseph sera, quant à lui, effectué courant 2026. Coût de l'opération (TTC) : 5,8 millions d'euros pour la station d'épuration et 5,8 millions d'euros pour la réfection des réseaux.

Dans les tuyaux

L'an prochain, Cholet Agglomération prévoit une intervention sur la station de Somloire - La Plaine. L'idée est de regrouper le système d'épuration des deux communes pour optimiser les coûts d'installation et de fonctionnement.

Un seul interlocuteur pour vos problèmes d'assainissement

À compter du 1^{er} juillet 2025, la société Suez Eau France devient l'unique prestataire pour exploiter le service d'assainissement de l'ensemble de l'agglomération.

Cholet Agglomération vient de délibérer le choix d'un nouveau marché de concession pour gérer l'assainissement. Suez Eau France est le nouveau délégataire de service public (DSP) pour l'ensemble du territoire. *"Cela va permettre une vraie unité et de renforcer notre efficacité. On a inscrit dans le cahier des charges une mention dédiée à la métrologie. Il y a beaucoup trop d'eaux parasites dans nos réseaux. Suez sera donc en charge de faire les contrôles pour cibler les endroits qui posent problème afin qu'on réalise les travaux nécessaires"*, analyse **Olivier Vitré**, Conseiller délégué à l'Assainissement collectif et non collectif.

Ses missions en bref

Jusqu'à décembre 2034, il devient l'interlocuteur pour :

- l'exploitation des réseaux d'assainissement (renseignements des abonnés, raccordement, bouchages, défauts de fonctionnement, inondations...);
- l'exploitation des postes de refoulement et stations d'épuration ;
- la gestion du Service Public de l'Assainissement Non Collectif (renseignements, instruction des dossiers, diagnostics dans le cadre des ventes de biens...);
- la prise en charge des problèmes de fonctionnement des réseaux et ouvrages d'assainissement ;
- la gestion des réseaux d'eaux pluviales et des ouvrages de régulation.

Permanence

Vous pouvez contacter le nouveau délégataire au 09 77 408 408 à partir du 1^{er} juillet (du lundi au vendredi de 8h à 19h).

Une permanence au guichet de l'Accueil unique de l'Hôtel de Ville se tiendra les mercredis matin pour répondre à vos questions.

L'assainissement, l'affaire de tous

Afin d'améliorer efficacement les systèmes d'assainissement du territoire, Cholet Agglomération souhaite impliquer particuliers et entreprises.

Depuis le 1^{er} septembre 2024, toute personne qui vend un bien immobilier a l'obligation de faire réaliser par la Collectivité un contrôle de branchement au réseau d'assainissement. L'enjeu est de favoriser des raccordements aux normes. "On est passé de 700 à 3 000 contrôles de particuliers chaque année pour améliorer la conformité. Les gens sont informés des points à corriger. C'est important que la population prenne

conscience qu'il en est aussi de sa responsabilité", insiste Olivier Vitré. Le contrôle vise ainsi à améliorer la collecte des eaux usées et à garantir le bon fonctionnement des systèmes de traitement.

Une pénalité dissuasive

Après la délivrance du compte-rendu, l'usager a un an pour effectuer les travaux nécessaires. Si la mise en conformité n'est pas effective, il devra s'acquitter au bout de deux ans d'une pénalité à hauteur de 200 % de sa facture d'assainissement. Pour chaque année successive sans mise en conformité, l'amende s'élèvera à 400 %.

"On a mis l'accent sur un système coercitif pour que tout le monde se mette aux normes. Il est essentiel d'avoir des résultats probants le plus rapidement possible", justifie l'élu. Pour un foyer dont la facture s'élève à 250 €, la première pénalité sera de 500 €. Il devra payer 1 000 € de pénalité les années suivantes sans mise aux normes, en plus de sa facture.

Côté entreprises

Les entreprises du territoire ont également leur rôle à jouer. Cholet Agglomération a identifié 800 entreprises dont l'effluent n'est pas considéré comme seulement domestique. Elles font l'objet d'un questionnaire pour vérifier que leurs installations conviennent. La Collectivité effectue aussi des inspections dans 150 entreprises plus importantes et vérifie les branchements et leurs types de rejet dans le but d'établir un arrêté pour contrôler ce qui est rejeté dans les réseaux d'assainissement. "On se doit de canaliser l'ensemble des rejets qui sont faits sur le territoire", conclut l'élu.

Le test du colorant et de la fumée

Les usagers peuvent faire une demande de contrôle de conformité des raccordements auprès de Cholet Agglomération. Modalités sur cholet.fr La prestation coûte 148,50 € et le diagnostic assainissement est valable 10 ans, s'il n'y a aucune modification ultérieure. Un technicien du prestataire HYDRATOP déverse des colorants dans les différents équipements (WC, douches, éviers...), afin de vérifier que les eaux usées soient bien dirigées vers le réseau d'assainissement. En complément, le prestataire peut également y insuffler une fumée blanche, épaisse et non toxique. Si elle ressort par les interstices, cela met en évidence l'ensemble des points critiques ou zones endommagées.

INFOS

Renseignements sur cholet.fr > environnement > eaux et assainissement



Stéphane, Contrôleur Maintenance Réseaux (lire aussi page 10)
et un prestataire vérifient à l'aide d'une caméra le réseau
d'assainissement d'un particulier.



Les revêtements perméables végétalisés ont été posés sur les places de parking du quartier du Val de Moine pour infiltrer les eaux de pluie.

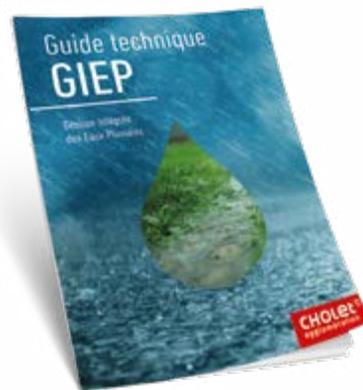
La GIEP, une alternative environnementale

Cholet Agglomération s'engage dans une solution d'infiltration des eaux de pluie là où elles tombent.

Il n'est pas toujours nécessaire de faire de grands travaux pour améliorer la conformité des branchements d'assainissement d'une maison. *"Parfois, déconnecter une gouttière pour que l'eau s'écoule dans un jardin peut résoudre le problème. À moindre coût, on peut rendre sa maison aux normes"*, souligne **Dominique Séchet**, Conseiller délégué à la Gestion des eaux pluviales urbaines. En cas d'eau pluviale dans ses réseaux d'eaux usées, la GIEP, Gestion Intégrée des Eaux Pluviales, est une véritable alternative environnementale.

La GIEP présente de nombreux avantages. *"Il y a moins de risques que l'eau se charge en polluants. Cela permet de recharger plus rapidement les nappes phréatiques, de réduire la vitesse des eaux lorsqu'elles sont rejetées dans la Moine et d'éviter aussi la construction et l'exploitation de bassins tampons"*, souligne l' élu. Désormais, tous les projets sur le territoire doivent être pensés pour prendre en compte une Gestion Intégrée des Eaux Pluviales, à l'exemple du quartier du Val de Moine, où il a été demandé aux promoteurs immobiliers d'intégrer la GIEP dans

leurs constructions (parkings perméables, voiries poreuses, pavés enherbés...). Pour encourager le déploiement de la GIEP sur le territoire, la Collectivité travaille sur un zonage qui détermine la politique de gestion des eaux pluviales à l'échelle intercommunale pour tout nouveau projet de construction. Elle élabore également un schéma directeur de l'ensemble de l'agglomération permettant d'évaluer les travaux nécessaires pour les années à venir. ■



Les principes clés

- Gérer la pluie là où elle tombe
- Réduire le volume et les débits d'eau de pluie rejetés dans le réseau d'eaux usées et dans les rivières pour favoriser la recharge des nappes phréatiques
- Intégrer l'eau dans le sol des villes ou des communes, contribuant ainsi à baisser les fortes températures
- Mieux contrôler les inondations du territoire



Pour mieux comprendre la GIEP, scanner le QR code ou télécharger le guide sur cholet.fr



Il y a de l'électricité dans l'air

En 2025, 70 points de charge pour véhicules électriques vont être installés dans l'agglomération.



PCAET
Plan Climat Air Energie Territorial

Le parc automobile français s'électrifie. Plus de 2 millions de véhicules électriques et hybrides rechargeables étaient en circulation l'an dernier. Une tendance qui s'intensifie avec la nouvelle législation européenne. Celle-ci prévoit d'interdire en 2035 la vente de véhicules thermiques. Afin de répondre à cette évolution, la Ville de Cholet va déployer 54 points publics de charge d'ici à la fin d'année, contre 18 actuellement. L'agglomération en comptera aussi 70. Pour relever ce nouveau défi, la Collectivité s'appuie sur son partenariat avec le Syndicat Intercommunal d'Énergie de Maine-et-Loire (Siéml). Le Siéml cofinance à hauteur de 75 % l'installation des bornes de recharge et gèrera leur maintenance.

Des tarifs accessibles

Avec un tarif compétitif de 35 centimes par kWh, l'objectif est d'offrir aux Choletais un service accessible au plus

grand nombre. L'idée est de répondre aux besoins des personnes qui n'ont pas de capacité de recharge à domicile. "Notre volonté politique est d'encourager le développement des voitures électriques dans le temps, pour des raisons de développement durable et de transition écologique. Il est donc important qu'on s'adresse de la manière la plus juste possible à la plus grande partie de la population", souligne l'Adjointe au Maire en charge de la Voirie, **Annick Jeanneteau**. Les usagers pourront donc recharger leurs véhicules électriques à proximité des équipements publics autant pour des recharges ponctuelles que pour de plus longues. Les bornes d'une puissance de 22 kWh permettront de recharger un tiers de la batterie du véhicule en moins de 30 minutes.

Des sites stratégiques

De nouvelles bornes seront installées dans le centre-ville, sur les parkings de

Modalités

Pour bénéficier des points publics de charges, il suffit de s'inscrire sur le site ouestcharge.fr Et une application mobile permet de localiser les bornes en temps réel.

la Poste, du Sacré-Cœur, des Arcades Rougé et de Turpault, les places de la République et Saint-Pierre, ainsi que les rues Laënnec et Descartes. De plus, des bornes supplémentaires, financées par Cholet Agglomération seront implantées à terme sur d'autres sites dont le parking de la Filature numérique, au Campus universitaire et à La Meilleraie. À terme, au moins 250 points de charge devront être installés à l'horizon 2030 dans l'agglomération choletaise. ■

Le bâtiment situé au 1 rue Saint-Martin
va être entièrement rénové
pour accueillir l'Office de Tourisme.

© Direction des Bâtiments

Réhabilitation de l'ancienne école de musique

**Le chantier démarre ce printemps et devrait s'achever à la rentrée scolaire 2026.
Le bâtiment du 1 rue Saint-Martin se refait une beauté pour accueillir
l'Office de Tourisme du Choletais en cœur de ville.**

A l'abandon depuis une vingtaine d'années, le bâtiment du Second Empire, qui jouxte le Jardin du Mail, va finalement être restauré. Bien connu des Choletais, et pour cause, c'est dans ce lieu que se donnaient les cours de l'ancienne école de musique avant de devenir le Conservatoire du Choletais rue Tournerit. Le bâtiment va être réhabilité. Il sera restauré à l'identique sur une surface de 600 m². Sur quatre étages, l'immeuble bénéficiera d'une rénovation complète. Toiture, sols, murs, plafonds, menuiseries extérieures, chauffage et électricité vont être remplacés. De même que la façade qui sera entièrement ravalée. Toutefois, le vieux parquet, les moulures et cheminées seront conservés dans certaines pièces. Une extension contemporaine de plain-

pied de 150 m² sera également construite. L'opération d'un montant de 3,3 M€ TTC commence ce printemps, pour une livraison prévue courant 2026, après 15 mois de travaux. Par ailleurs, un projet d'harmonisation des alentours du bâtiment (voirie, liaison entre le Jardin du Mail et le centre-ville...) est déjà en réflexion.

Dynamiser le centre-ville

Impliqué dans l'élaboration du projet, l'Office de Tourisme du Choletais devrait prendre ses quartiers dans le bâtiment rue Saint-Martin d'ici octobre 2026. Cette nouvelle implantation marque une étape clé dans la mise en œuvre de son plan d'actions pour les cinq années à venir. Plus proche du centre-ville, l'Office de Tourisme en profitera pour faire évoluer son nom et réaffirmer sa raison

d'être. *"Nous souhaitons en faire un lieu de partage, de rencontre, de découverte ou de redécouverte des patrimoines et des produits locaux. Un lieu ouvert à tous, à l'habitant tout comme au touriste. Tel un phare sur la ville, ce lieu sera la porte d'entrée pour celui qui arrive et qui passe, mais surtout un lieu incontournable pour les Choletais,"* détaille **John Davis**, Président de l'Office de Tourisme. *"Le territoire regorge de richesses parfois insoupçonnées. Nous voulons être un révélateur des loisirs et un organisateur des temps libres. Ici, chaque visite sera une expérience à vivre, une invitation à découvrir et à s'approprier pleinement son territoire",* complète **Myriam Hervouet**, Directrice de l'Office de Tourisme. ■

Place au piéton rue Nantaise

La Ville de Cholet mène un important chantier d'aménagement de la rue Nantaise, et d'une partie des rues de l'Ancien-Hôpital et des Vieux-Greniers.
Objectif : piétonniser et embellir durablement ce secteur du cœur de ville.



© Direction des Parcs, Jardins et du Paysage

A l'issue des travaux en cours, les rues Nantaise, des Vieux-Greniers (jusqu'à la rue Travot) et de l'Ancien-Hôpital (depuis la rue des Marteaux) formeront un secteur piétonnier. "Tout est parti d'un renouvellement des réseaux souterrains de gaz, d'assainissement et d'eau potable réalisés fin 2024. Saisissant cette opportunité, une réflexion s'est rapidement engagée pour définir un projet d'aménagement plus global", précise **Annick Jeanneteau**, Adjointe au Maire en charge de la Voirie et des Espaces verts.

Réfection des revêtements avec pavés et enrobé beige, désimperméabilisation, végétalisation des façades et des pieds de mur, plantations et installation de mobiliers sur la placette, piétonnisation permanente avec un accès par bornes

escamotables... l'opération a pour objectifs de valoriser ce secteur du cœur de ville dédié notamment aux restaurants,

“ Soutenir la vitalité commerciale du centre-ville en favorisant le parcours marchand. ”

bars et terrasses, d'apaiser la circulation en donnant plus de place au piéton, de rafraîchir la rue particulièrement pendant les périodes de fortes chaleurs estivales.

"Ce projet s'inscrit dans le programme Action Cœur de Ville. Il vise à soutenir la vitalité commerciale du centre-ville en favorisant le parcours marchand", note l'élue. "L'opération est d'ailleurs bien

accueillie par les habitants et les commerçants. Des réunions d'information ont été organisées en novembre dernier pour consulter les riverains. Comme lors des Rencontres Citoyennes, nous accordons une place importante à la concertation dans la conception de ce type de projets."

D'un montant global de 790 000 € TTC financés par la Ville de Cholet et Cholet Agglomération (comprenant l'assainissement, l'eau potable, la voirie, la gestion des accès, la végétalisation), les travaux se poursuivent jusqu'en mai. Les plantations auront lieu à l'automne 2025 avec une production partielle des plantes par le Centre Horticole Municipal. À moyen terme, une deuxième tranche de travaux prévoit la réfection du parvis Jean-Paul-II et de la rue du même nom, jusqu'au grand portail du Jardin du Mail. ■

Le théâtre amateur à l'honneur

Du 8 au 13 avril, Cholet célèbre le théâtre amateur. Spectacles, ateliers, rencontres... de nombreux rendez-vous animent cette nouvelle Semaine de Cholet.

La Semaine de Cholet, c'est la fête du théâtre amateur. 8 troupes de théâtre amateur ont été retenues. Une sélection nationale exigeante, gage de qualité pour cette nouvelle programmation orchestrée par Cholet Agglomération et ses partenaires culturels. "Comme chaque année, nous accueillons les festivaliers avec plaisir dans différents lieux culturels de notre ville, Théâtre Saint-Louis, Jardin de Verre et Théâtre Interlude, afin de continuer à tisser ensemble les liens privilégiés qui nous unissent dans notre passion commune", note **Patrick Pelloquet**, Vice-Président de Cholet Agglomération en charge de la Culture. Avec pour ambition de provoquer des rencontres et susciter la curiosité, "cette Semaine est une affirmation de l'importance que nous accordons à la présence de la "culture" dans le quotidien de chacun", affirme l'élu.

Les Intégrales

Théâtre Saint-Louis

8, 9, 11 et 12 avril / 18h et 20h45

Sur la scène du Théâtre Saint-Louis, les pièces de huit compagnies, lauréates de la sélection nationale 2025, seront présentées. Chaque soir, deux représentations s'enchaînent.

5 € la place

Intermède

Jardin de Verre

Jeudi 10 avril / 20h

Qu'est-ce que le Théâtre ? Une conférence burlesque sur les mystères du théâtre et l'art d'être spectateur, par le Théâtre de l'Ultime, compagnie professionnelle.

5 € la place

La Folie théâtrale

Interlude

Dimanche 13 avril / 18h30

Pendant 2 jours, une cinquantaine de comédiens amateurs auront répété sous la houlette de Camille de La Guillonnière, Directeur du Théâtre Régional des Pays de la Loire pour vous proposer une représentation unique et exceptionnelle de la pièce *Histoire d'une robe*, d'après le roman *La robe rouge de Madeleine*, du Choletais Guy-Michel Souriau.

Entrée libre ■

En off

Tout au long de la semaine, de nombreux rendez-vous gratuits sont proposés autour du festival. Temps fort d'ouverture, ateliers, rencontres animées par le dramaturge Florient Azoulay, sorties de scène pour débriefer avec les comédiens, lectures publiques...

INFOS

Programme complet et infos billetterie sur culture.cholet.fr



Des vacances inoubliables avec le CAE

Grâce à son service Cholet Animation Enfance, la Ville propose des séjours de qualité pour vos enfants, âgés de 5 à 15 ans.

Chaque été, la Ville de Cholet s'implique fortement dans l'animation des temps de vacances de vos enfants. "Le but est de faire vivre des moments de détente et de découverte grâce à des expériences collectives inédites", explique Olivier Baguenard, Adjoint au Maire en charge de l'Éducation. Du 7 juillet au 22 août, Cholet Animation Enfance organise 22 séjours d'été, accessibles à tous, autour de 9 thématiques. Vivre comme les Amérindiens, devenir saltimbanque ou partir à l'aventure en séjour itinérant, que votre enfant aime le sport, la nature ou la culture, il y en a pour tous les goûts.

Un cadre agréable et sécurisé

Les séjours durent entre 3 et 5 nuits. "L'idée est de favoriser le vivre-ensemble, l'entraide et d'impliquer l'enfant dans la vie du groupe, le tout dans un cadre agréable, parfaitement aménagé et sécurisé, au Bois de la Cure ou à l'étang des Noues. Ces lieux uniques encouragent l'enfant à développer sa curiosité, mais aussi des notions d'éco-responsabilité : tri des déchets, compostage, économie d'eau...", détaille l'élu. Émotions, vie en collectivité, plaisir, découvertes... tout est organisé par les équipes d'animation pour faire vivre à vos enfants une expérience exceptionnelle ! ■



Inscriptions

- À partir du 14 avril pour les familles de Cholet et du Puy-Saint-Bonnet
- À partir du 22 avril pour les autres familles

Sur monespacecitoyen.cholet.fr



INFOS

Cholet Animation Enfance

02 72 77 24 00

Programme des séjours sur education.cholet.fr

14 juin - Place Travot

GRATUIT

Inscriptions jusqu'au 25 mai
(Attention places limitées)



COURSE DE DRAISIENNES

2-5 ans

Infos et inscriptions
draisienne@choletagglomeration.fr



Jeu de piste de printemps

Pendant les vacances de printemps, jusqu'au 21 avril, la Ville de Cholet propose un jeu de piste pour les enfants à réaliser dans le centre-ville.

Olga est une tortue qui n'a pas vu la lumière du jour depuis des mois car elle vivait sous la terre, bien au chaud tout au long de l'hiver. Mais un matin, un doux rayon de soleil traverse la terre, annonçant que le printemps est enfin arrivé. À présent, il est temps pour elle de retrouver ses amis qui, eux aussi, ont cette particularité d'hiberner. Pour cela, elle a besoin de toi ! Téléchargeable sur cholet.fr, les enfants peuvent également se procurer le dépliant du jeu à l'accueil de l'Hôtel de Ville, à la Médiathèque, à la Ludothèque, à l'Office de Tourisme ou encore au manège de la place Travot. À la fin du jeu, le dépliant est à déposer dans la boîte aux lettres prévue à cet effet place Travot, près du manège.

Sans limite d'âge et gratuit, tous les enfants peuvent y participer, accompagnés d'un adulte et munis d'un crayon.

INFOS

02 72 77 22 04

cholet.fr



Cholet et Oldenburg



1985, signature de la charte de jumelage



1986, premières Rencontres de l'Amitié à Cholet



2025, une délégation oldenbourgeoise est accueillie à Cholet.



2003, Rencontres de l'Amitié à Oldenburg



2010, Rencontres de l'Amitié à Cholet avec l'ensemble des villes jumelées

Une délégation d'Oldenburg était présente à Cholet du 18 au 21 mars pour célébrer les 40 ans d'amitié entre les deux communes. Premier jumelage de la Ville de Cholet, comment se définit et s'illustre-t-il aujourd'hui ? Éléments de réponse.

La Charte de jumelage entre les Villes de Cholet et d'Oldenburg a été signée en 1985 par les Maires de l'époque : Heinrich Niewerth et Maurice Ligot (lire aussi p. 27). Les premières rencontres ont été sportives. Il s'agissait d'Olympiades organisées par Cholet en 1986. Progressivement, les échanges se sont élargis aux associations culturelles, en même temps que se sont développés les appariements entre établissements scolaires. De 1986 à 2012, les Rencontres de l'Amitié, manifestation bisannuelle organisée alternativement à Cholet et à Oldenburg, ont rythmé les échanges des deux villes. Aujourd'hui, après 40 ans de jumelage, Cholet et Oldenburg se sont fixé de nouveaux objectifs

pour les années à venir : "Apporter un appui encore plus important à la jeunesse, poursuivre le développement de partenariats dans de nouveaux domaines, en adéquation avec les attentes actuelles notamment le développement durable", détaille **Florent Barré**, Adjoint au Maire en charge de la Communication et des Relations internationales.

Partage d'expériences

Si les premiers objectifs de ce jumelage étaient de permettre les échanges entre Choletais et Oldenbourgeois, les habitudes et les nouvelles technologies ont fait évoluer la nature des échanges. "Surtout depuis la période Covid, les échanges sont de plus en plus digitaux, en visioconférence ou via les réseaux sociaux", note l'élu.

Avec leurs homologues, les échanges portent désormais sur des aspects plus techniques, liés à la création de nouveaux services, dispositifs ou équipements. "Nos relations sont aujourd'hui basées sur un partage d'expérience, de savoir-faire pour nourrir nos réflexions sur nos politiques publiques." Le cycle de conférences UNITE a ainsi été organisé outre-Rhin à plusieurs reprises. "Ce fut l'occasion d'échanger autour des objectifs de développement durable de l'ONU. Accompagnée des autres villes amies d'Oldenburg, la Ville de Cholet a pu s'exprimer, en visioconférence, sur les initiatives mises en place en matière d'urbanisation, d'aménagement du territoire et de préservation de l'environnement."

Ces initiatives illustrent la vitalité du partenariat entre Cholet et Oldenburg, qui, depuis 1985, ne cesse de se renouveler et de s'adapter aux enjeux contemporains, tout en renforçant les liens d'amitié et de coopération entre les deux villes. ■

40 ans d'amitié



Hommage à Jean-Louis Debré

Jean-Louis Debré, figure éminente de la V^e République, s'est éteint à l'âge de 80 ans, le 4 mars dernier.

Homme d'État engagé et fidèle aux valeurs républicaines, Jean-Louis Debré fut une personnalité marquante de la vie politique française. Fils de Michel Debré, l'un des pères fondateurs de la Constitution de 1958, il s'est illustré par un parcours riche et exemplaire au service de la nation.

Magistrat de formation, sa carrière politique débute en 1973 en tant que conseiller technique auprès de Jacques Chirac, alors ministre de l'Agriculture. Jean-Louis Debré devient ensuite député de l'Eure en 1986, avant d'occuper les fonctions de ministre de l'Intérieur sous la présidence de Jacques Chirac (1995-1997). La relation entre les deux hommes est empreinte d'une profonde amitié et d'une loyauté sans faille.

Son engagement parlementaire l'amène ensuite à présider l'Assemblée nationale de 2002 à 2007, "*l'honneur de [sa] vie*". Il poursuit son parcours en devenant président du Conseil constitutionnel de 2007 à 2016, garantissant avec rigueur le respect des principes fondamentaux de la République.

Auteur de nombreux livres, dont des romans, Jean-Louis Debré, ce passionné de littérature, laisse derrière lui l'image d'un serviteur dévoué de l'État, profondément attaché aux valeurs républicaines et à la justice. ■



En 2010, Jean-Louis Debré est venu à Cholet pour inaugurer la place René-Le-Bault-de-la-Morinière, ami de son père Michel Debré et de sa famille.

Les assos aussi

À l'image de Cholet France-Allemagne et de l'Orchestre Harmonique de Cholet (OHC), les associations continuent elles aussi d'entretenir des liens avec notre jumelle allemande. Cholet France-Allemagne a introduit à Cholet la tradition allemande du "Kohlfahrt" ou "route du chou". Cette festivité, typique du nord de l'Allemagne, consiste en une balade conviviale agrémentée de dégustations, suivie d'un repas mettant le chou à l'honneur. Cette initiative a permis aux Choletais de découvrir une facette de la culture d'Oldenburg, renforçant ainsi les liens d'amitié entre les deux communautés.

En mai prochain, l'OHC se rendra à Oldenburg avec une délégation choletaise. Avec l'orchestre local, les musiciens y donneront un concert commun intitulé "Ch'Oldenburg".



CHOlet®

Cholet Passion - 37 élus

Favoriser le développement économique pour pérenniser l'emploi !

À l'heure où la consommation foncière est au cœur des débats, à l'heure où la Zéro Artificialisation Nette dessine les contours de notre pays pour les décennies à venir, cette tribune est l'occasion de rétablir des faits.

Depuis 1995, les élus de Cholet Passion et de l'Agglomération ont développé le territoire vertueusement, au fil des besoins et des demandes des entreprises. Cholet et plus largement le Choletais sont attractifs pour les entreprises grâce à leur situation géographique stratégique, au carrefour de 4 départements et de 2 régions. De nombreuses entreprises, leaders dans leur secteur, sont aujourd'hui des fleurons de l'industrie française.

Après les zones du Cormier et de l'Écuyère, le futur poumon économique du territoire sera la zone de Clénay, située le long de la RN 249, axe Nantes / Bressuire et face au Cormier. Dans le cadre du PLUi-H de Cholet Agglomération, cette zone est identifiée comme stratégique pour le territoire avec l'extension de la zone de la Bergerie, située à La Séguinière et aussi le long de la RN 249.

Notre volonté dans un tel projet est de favoriser le développement et l'attractivité du territoire pour pérenniser l'emploi. À l'heure des normes monstres imposées aux entreprises, tout comme une fiscalité croissante, nous devons tout mettre en œuvre pour que celles présentes dans notre région et celles qui souhaitent s'y installer puissent avoir des réponses en adéquation avec leurs besoins et leurs attentes. Il y a quelques semaines, nous avons présenté lors d'une réunion publique la zone de Clénay. Depuis, les groupes d'opposition ont tenu des discours incompréhensibles et parfois quelque peu surréalistes. Mais "*chacun son point de vue*", nous direz-vous ?

Les entrepreneurs apprécieront.

Nous sommes tous d'accord : la consommation foncière, que ce soit en termes d'habitat ou d'économie, ne sera plus la même. Nous en sommes conscients.

Dans la zone de Clénay les espèces vivantes répertoriées seront protégées, des aménagements réalisés, un merlon de 4 m et une bande de 75 m préserveront le cadre de vie des riverains.

Comme vous pouvez le constater, nous aménageons et développons le territoire de façon cohérente avec comme leitmotiv "favoriser le développement économique pour pérenniser l'emploi".

Un autre pan de notre économie est le commerce. Quand certains trouvent judicieux de diffuser des images du centre-ville avec des magasins vides, ce n'est aucunement favoriser le travail des autres commerçants qui travaillent et s'investissent à proximité.

Le contexte économique actuel ne favorise pas le commerce. De nombreuses marques ou enseignes sont en difficulté. Nous l'entendons tous à longueur de journée. Les décisions prises par les gouvernements successifs depuis des mois ne font rien pour rassurer les Français et n'augmentent en aucun cas leur pouvoir d'achat. Cholet n'échappe pas à la règle et subit également la volonté de propriétaires de pratiquer des loyers ahurissants sous prétexte d'une rentabilité foncière maximale. Nous ne pouvons malheureusement pas agir sur ce point. Nous avons des projets pour ces locaux commerciaux vacants – des boutiques éphémères ou un habillage des vitrines. Quand la réponse n'est pas négative, nous recevons une facture du montant du loyer... Cela veut tout dire. Nous n'avons pas la même vision pour favoriser l'installation de commerces dans le centre-ville.

À défaut de pouvoir agir sur les loyers, nous avons mis en place une politique tarifaire très attractive concernant le stationnement. La gestion est municipale et non exercée par un délégataire. Cela nous permet de pratiquer des tarifs plus bas que dans d'autres villes. Les commerçants ont la possibilité d'acheter des tickets de stationnement à 20 centimes d'euros, la Ville de Cholet les abonde de 60 centimes. Les clients se voient offrir lors de leurs achats des tickets de parking d'une valeur de 80 centimes. En cumulant les tickets et les 30 minutes de stationnement offertes par la Collectivité, les clients peuvent bénéficier d'un stationnement gratuit lors de leur venue dans le centre-ville.

À la lecture de ces lignes, le constat est sans appel. Nous agissons quotidiennement avec pragmatisme pour le dynamisme économique du territoire et l'emploi de nos concitoyens !

Naturellement Cholet - 3 élus

Vive l'industrie !

Le cabinet mandaté par le Comité Social et Économique de Michelin a rendu son rapport. Le verdict est sans appel : «les fermetures de sites (Cholet /Vannes) visent à optimiser une rentabilité déjà positive ». **La sauvegarde de la compétitivité évoquée par Michelin pour justifier la fermeture du site de Cholet n'est pas démontrée.**

725 des 955 salariés résident sur la zone d'emploi de Cholet, 291 ont plus de 50 ans, 655 sont ouvriers. L'effectif représente près de 7 % de l'emploi salarié industriel de Cholet Agglomération. 89 emplois seront également supprimés chez les fournisseurs directs.

La priorité est de leur proposer un nouvel emploi sur Cholet en revitalisant le site afin d'y accueillir des entreprises créatrices d'emploi non délocalisables.

Plus que jamais nous avons besoin d'une industrie locale, régionale, nationale et européenne pour répondre aux besoins de la population, être moins dépendants des marchés mondiaux et de la finance internationale, produire en respectant des normes sociales et environnementales.

Cholet Autrement - 3 élus

Condamné.

Quelle légitimité pour un maire qui a déjà été condamné 4 fois en 10 ans pour injures et diffamations et qui risque une 5ème condamnation pour avoir injurié en conseil municipal une élue de l'opposition ? La même, sans doute que l'on accorde aux leaders tonitruants qui font leur grand retour sur les scènes politiques internationales. Doit-on suivre l'idée dangereuse, qu'en politique, il vaut mieux moins de démocratie pour plus d'efficacité ? Malheureusement la politique locale actuelle menée par la majorité nous prive de démocratie et d'efficacité. Il est peut-être temps que les électeurs choletais se tournent vers des décideurs qui respectent les principes de démocratie, qui sont conscients des enjeux écologiques et sociaux, qui savent faire preuve de courage et d'abnégation, et plus respectueux des citoyens que tentés par la volonté de subjuguier un électeurat. Le temps presse!

Avec vous ! Uni.e.s à gauche - 2 élus

Aucun texte n'est parvenu à la rédaction du magazine.

Sélection agenda

Retrouvez l'agenda
sur cholet.fr et suivez-nous
sur les réseaux sociaux

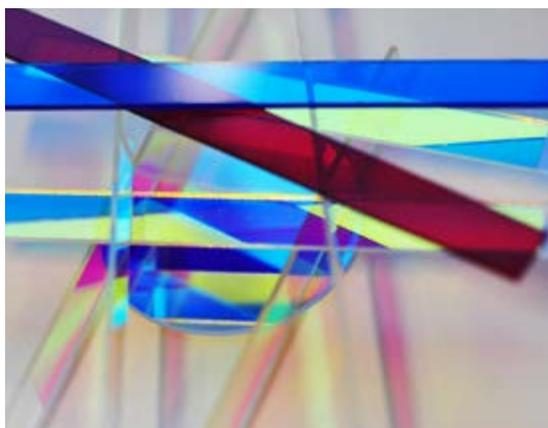


Samedi 12 avril

Ondes de lumière Atelier famille

Créez avec la lumière, la transparence et des couleurs changeantes ! Réalisez une production colorée abstraite, à installer ensuite sur vos fenêtres comme un vitrail.

De 14h30 à 15h30 | Musée d'Art et d'Histoire
À partir de 5 ans
Infos et réservations : 02 72 77 23 22



25 et 26 avril

Bricabook

La vente de documents déclassés est de retour à la Médiathèque. Livres, CD, revues... n'oubliez pas vos sacs. Il y aura forcément de bonnes affaires !

De 10h à 18h | Médiathèque Élie-Chamard
Infos : 02 72 77 22 73



© Morgane Perdrifau

Jusqu'au 27 avril

Fragments

Le Musée d'Art et d'Histoire accueille l'exposition des élèves de la classe préparatoire de l'École d'Arts du Choletais, promotion 2024-2025.

Musée d'Art et d'Histoire
Infos : 02 72 77 23 22



Mardi 29 avril

Rendez-vous des Parents

"Parler du corps avec son enfant / ado"

Qu'il soit enfant ou ado, nous ne sommes pas toujours à l'aise en tant que parents pour parler d'intimité, de sexualité avec eux. Comment aborder ces sujets au quotidien avec nos enfants ? Comment les préparer, leur donner des notions importantes tels que la pudeur, le consentement... ?

De 20h à 22h | Point Info Famille
Infos et réservations : 02 72 77 22 10

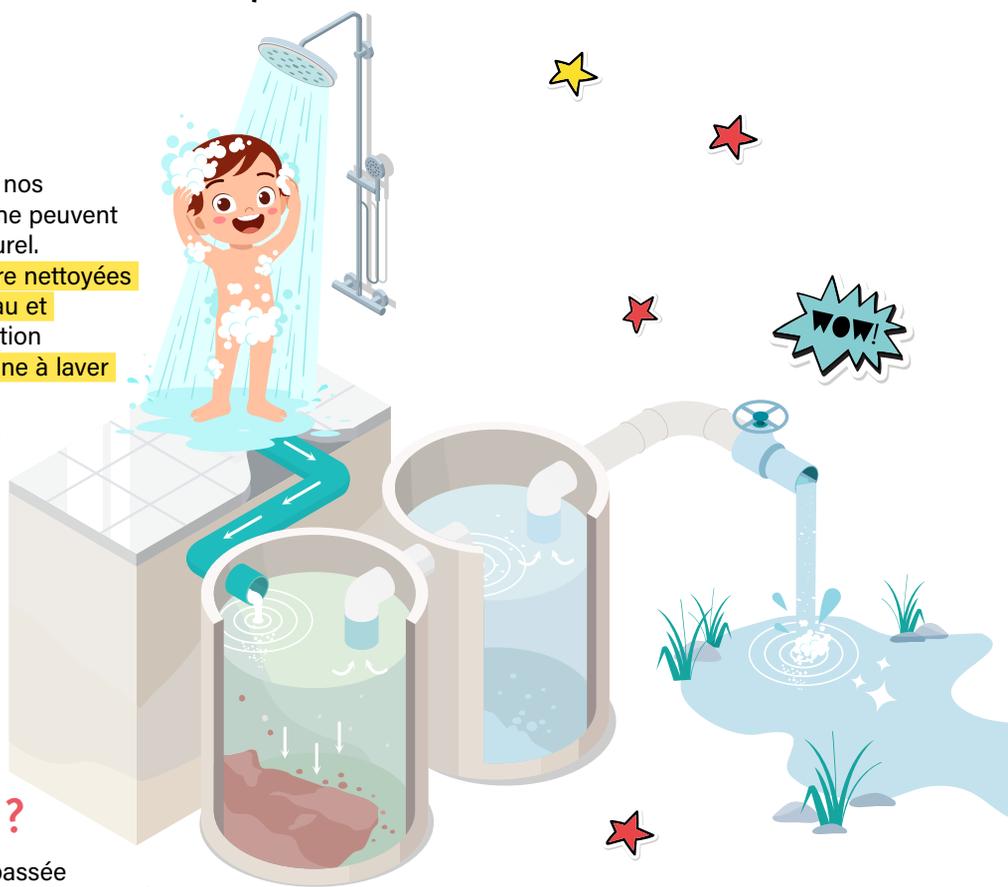
Où va l'eau quand je me douche ?

Une fois que tu as pris ta douche, l'eau utilisée est sale. Pareil pour la vaisselle, le lave-linge quand il se vide ou encore l'eau des toilettes quand tu tires la chasse : on appelle cela les "eaux usées".

Direction la station !

Les eaux usées, qui proviennent de nos habitations (évier, douche, toilette) ne peuvent pas être rejetées dans le milieu naturel.

Ces "eaux sales" doivent d'abord être nettoyées afin de ne pas abîmer les cours d'eau et les sols. Pour cela on utilise une station d'épuration, une gigantesque machine à laver qui va enlever une grande partie des pollutions présentes dans l'eau.



Comment ça marche ?

L'eau est dans un premier temps passée dans une énorme passoire pour récupérer tous les déchets volumineux qu'elle a rencontrés sur son chemin et qui endommageraient la station d'épuration. Ensuite, on va récolter tout ce qui est plus lourd comme les grains de sable ou les graviers. Les huiles et les graisses venant par exemple des savons, des gels douche et de la cuisine vont, quant à elles, remonter à la surface grâce à de petites bulles d'air.

Le deuxième traitement permet de nettoyer l'eau des petites pollutions, souvent invisibles à l'œil nu, grâce à des bactéries qui vont manger ces déchets restants. Une fois que les bactéries ont tout mangé, elles se déposent au fond de l'eau et l'eau propre peut être collectée.

Après chaque étape de traitement, l'eau est vérifiée et une fois débarrassée des éléments qui la polluaient, elle peut être rejetée dans la nature.

Cholet-Oldenburg



Signature de la convention de jumelage, 1985

Il y a 40 ans, Cholet et Oldenburg signaient une convention de jumelage...

L'origine des jumelages entre collectivités françaises et allemandes remonte à l'après-guerre. Ils devaient aider à la réconciliation des peuples en s'appuyant notamment sur les jeunes générations qui n'avaient pas connu la guerre. Le premier jumelage est conclu en 1950 entre les communes de Ludwigsburg et Montbéliard. Sur le territoire choletais, c'est la commune de La Tessoualle qui la première s'engage sur la voie de l'amitié franco-allemande, en nouant un jumelage avec la commune de Zwiefalten en 1973. Les jumelages sont très en vogue dans les années 50. À Cholet, ils sont intimement liés aux débouchés économiques possibles pour l'industrie textile : premier projet en 1956 avec Asthon, ville textile, en Angleterre ; avec Tampère, en Finlande, réputée pour ses fabriques de chaussures, en 1957... Il faut attendre 1965 pour que des jeunes Allemands de la commune de Wernau soient invités à Cholet par l'association Loisir Populaire Choletais. Le bourgmestre de cette commune évoque alors un possible jumelage qui restera sans suite. Des échanges existent entre les collèges de Cholet et des collèges allemands, mais il faut attendre les années 80 pour que le projet de jumelage avec une ville allemande soit lancé. Pour le maire Maurice Ligot, il fallait d'abord

moderniser la ville et assurer le développement économique et l'idée de jumeler Cholet à une autre ville devait être placée dans une perspective plus tardive. En octobre 1984, la visite d'une délégation choletaise à Oldenburg est suivie d'une visite à Cholet de la délégation allemande. À l'issue de ces visites, les deux maires s'engagent vers la voie du jumelage : "une manière concrète de faire l'Europe", déclare Maurice Ligot. La convention de jumelage entre Cholet et Oldenburg est signée le 3 mars 1985 dans le grand salon de l'Hôtel de Ville de Cholet. ■



19 mars 2025, la charte est symboliquement renouvelée par Jürgen Krogmann et Gilles Bourdouleix.

➔ Encore plus d'Histoire sur archives.cholet.fr

Infos pratiques

Hôtel de Ville et d'Agglomération
02 44 09 25 00
contact@choletagglomeration.fr

Mairie annexe du Puy-Saint-Bonnet
02 41 56 41 76
mairie-psb@choletagglomeration.fr

cholet.fr



Retrouvez sur cholet.fr votre Cholet mag en version audio, enregistré par l'Association des donneurs de voix.

Choletmag

Mensuel municipal d'information, réalisé par la direction de la Communication de la Ville de Cholet et de Cholet Agglomération

Directeur de la Publication :
Florent Barré

Contact :
Hôtel de Ville
et d'Agglomération
Rue Saint-Bonaventure
BP 62111
49321 Cholet cedex
02 44 09 25 00
choletmaginternet@choletagglomeration.fr

Direction de la Communication :
Delphine Stéphan

Rédaction en Chef :
Gouvenn Debois

Rédaction : Marion Goux,
Marie-Noëlle Deh, Élise Juhel

Photos : Étienne Lizambard,
Dorian Boudier, David André,
Élise Juhel, Marie-Noëlle Deh,
Marion Goux, Shutterstock

Composition : Stéphane Blanchard
et Valérie Goblet

Relecture : Agence
Les Décoquilleurs

Impression : ICI

Distribution : La Poste

Tiré à 30 700 exemplaires

Dépôt légal avril 2025



CAR/MEN

Mis en scène par Philippe Lafeuille, l’ouvrage de Bizet se voit revisité par huit danseurs et un chanteur qui, avec fantaisie, tendresse et dérision, se jouent du masculin et du féminin. Un show chorégraphique mêlant humour, théâtre, chant, clown, théâtre d’objets et vidéo.

Cette CAR/MEN moderne est sublimée par la fluidité des corps ainsi que la voix lyrique de haute volée du chanteur, évoluant dans un tourbillon de couleurs.

Une chorégraphie précise et originale, ponctuée d’humour bien dosé : une véritable Carmen 2.0 !

Mercredi 23 avril à 20h30
Théâtre Saint-Louis

Infos et réservations
billetterie.cholet.fr

L’agenda sur cholet.fr

Pour toute publication dans l’agenda sur cholet.fr, contacter la direction de la Communication au 02 72 77 23 83 ou choletmaginternet@choletagglomeration.fr

